

Pourquoi récupérer l'eau de pluie?

En installant le récupérateur d'eau de pluie sous une gouttière, l'eau de pluie récupérée :

- permet de diminuer votre consommation d'eau potable;
- réduit l'écoulement des eaux de ruissellement dans les égouts municipaux;
- réduit la consommation énergétique à l'usine de traitement des eaux.



Pour de plus amples détails
communiquez avec
la Municipalité de Verchères

581, route Marie-Victorin
Verchères (Québec) J0L 2R0

tél. : 450-583-3307

fax : 450-583-3637

courriel : mairie@ville.vercheres.qc.ca

www.ville.vercheres.qc.ca



Municipalité de Verchères

Programme d'aide
pour l'achat de baril
de récupération
d'eau de pluie



50% rabais pour
1 baril jusqu'à un
maximum de 50\$
par propriété

Vous désirez arroser vos espaces extérieurs et vos plates-bandes sans gaspiller l'eau potable. La solution est simple : **utiliser un baril de récupération d'eau de pluie.**



Formulaire d'inscription à présenter au bureau de la Municipalité

NOM : _____

Adresse (propriété) _____

Adresse (postale si autre) _____

TÉL : _____

DESCRIPTION DU BARIL (litre)

Signature

Date : _____

Documents à joindre :

- facture originale
- photo

Programme de remboursement sur le prix d'achat d'un baril de récupération d'eau de pluie

La Municipalité de Verchères offre une subvention de 50% à l'achat d'un baril de récupération d'eau de pluie, pour un maximum de 50\$. La récupération de l'eau de pluie est un moyen simple et écologique de maximiser l'utilisation de l'eau.

La participation à notre programme est avantageuse. C'est une façon d'adapter ses habitudes de vie en respect de l'environnement.

L'installation d'un baril récupérateur est directement reliée à la gouttière de votre résidence, ce qui permet la réception des eaux captées par votre toit. L'installation est simple et peu coûteuse. Plusieurs modèles de barils de récupération d'eau sont offerts. Nous favorisons l'achat local chez nos commerçants (mais non obligatoire). Pour plus de sécurité, choisissez un modèle avec un couvercle ou un grillage.



Conditions pour participer?

- Être résident de la Municipalité de Verchères;
- Acheter un baril de récupération d'eau de pluie commercialisé au cours de l'année;
- Soumettre une seule demande de remboursement par propriété;
- Soumettre le formulaire de remboursement dûment rempli accompagné de la copie originale de la facture;
- Joindre une photo de l'installation;
- Le budget étant limité, ce sera le principe du premier arrivé, premier servi jusqu'à épuisement des montants.

